



Hommage à feu Théoneste Bagosora

Par [Robin Philpot](#)

Mondialisation.ca, 30 septembre 2021

[Le pied à Papineau CKVL](#)

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

Monsieur Théoneste Bagosara est décédé le samedi 25 septembre dans un hôpital à Bamako, au Mali. Il était un homme honorable tombé dans le combat contre le Front patriotique rwandais.

Il relevait du ministre de la défense en 1994. L'État-major militaire et politique a été décimé lors de l'attentat du 6 avril 1994 qui a tué le président Juvénal Habyarimana et son chef d'État-major, notamment. Le FPR avait rompu la paix d'Arusha avant même l'attentat et marchait sur Kigali, ayant tué tout espoir d'appliquer les Accords d'Arusha.

C'est M. Bagosora, au ministère de la Défense du Rwanda, qui a tenté d'empêcher le FPR de prendre le pouvoir par les armes. Son souhait : appliquer les Accords d'Arusha signés par tous le partis sous l'œil des grandes puissances et de l'ONU, dont et surtout les États-Unis. Le gouvernement demandait sans arrêt un cessez-le-feu avec le FPR pour pouvoir arrêter les tueries, mais en vain!! Le FPR n'en voulait pas et ses parrains de Washington et de Londres non plus. Eux, ils voulaient une victoire décisive du FPR, coûte que coûte.

C'est le Tribunal pénal international pour le Rwanda qui est intervenu dans le combat et a condamné Théoneste Bagosora à 35 ans de prison. Dernièrement, le Président du Tribunal (Le Mécanisme qui a remplacé le Tribunal), le juge Carmel Agius a refusé sa mise en liberté au 2/3 de sa peine même s'il savait l'âge avancé de M Bagosora.

Tous les médias clament que M Bagosora était le « cerveau du génocide ». Pourtant, les faits nous disent le contraire. Si jamais les médias prenaient le temps de lire les documents pertinents et s'ils avaient du courage, ils n'auraient pas le choix de le dire.

En fait, le TPIR aura dépensé plus d'un milliard de dollars sans trouver de preuves de planification du « génocide ».

Quant à M Bagosora, défendu avec rigueur par Me Raphaël Constant de la Martinique, le Tribunal ne l'a pas trouvé coupable de planification, d'organisation de génocide ou de tueries ni d'actes personnels pour tuer des gens. On l'a trouvé coupable de négligence envers ses subordonnés allégués pour quelques jours suivant l'assassinat du Président Habyarimana le 6 avril 1994. Il n'aurait pas fait ce qu'il devait faire pour empêcher des assassinats.

Le médias de masse occidentaux sont paresseux et ignobles. Ils ne font pas leurs devoirs et se permettant de relayer les mensonges propagés par le FPR et ses parrains.

M Bagosora mérite d'être honoré par son peuple qui souffre de la dictature de Paul Kagame.

La source originale de cet article est [Le pied à Papineau CKVL](#)
Copyright © [Robin Philpot](#), [Le pied à Papineau CKVL](#), 2021

Articles Par : **[Robin Philpot](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca